



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Foggini-Key

Question orale n° 1648

Texte de la question

M. Bernard Grasset attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur la situation économique de la ville de Rochefort, déjà frappée par la fermeture d'une importante usine de bois déroulés et où sévit un chômage proche de 14 %, largement supérieur aux moyennes régionale et nationale. De graves menaces planent sur le groupe Foggini-Key qui, il y a quelque mois, occupait 823 salariés et n'en accueille aujourd'hui que 591. Tous les contrats à durée déterminée sont arrêtés depuis le 31 décembre 2001. Le projet de plan social porte sur 64 contrats à durée indéterminée. Depuis son rachat par le groupe Key, équipementier américain déjà en lourdes difficultés, groupe lui-même racheté par Carlyle, importante société de fonds de pension, Foggini (aujourd'hui Foggini-Key) connaît une lente dégradation. Sous-évaluation du coût des pièces produites, espoirs déçus sur la productivité de certaines machines et difficultés de management ont conduit l'entreprise à ne plus pouvoir honorer ses dettes fiscales et sociales, à renégocier le prix d'achat et de vente avec les fournisseurs et les clients, voire à délocaliser vers l'Italie certaines productions. Aussi, il souhaiterait que, sans tarder, une large concertation puisse être entreprise afin de mettre en place un plan de rénovation de l'économie rochefortaise, et de lui en donner les moyens financiers et techniques.

Texte de la réponse

AVENIR DE L'ENTREPRISE FOGGINI-KEY À ROCHEFORT

M. le président. M. Bernard Grasset a présenté une question, n° 1648, ainsi rédigé :

« M. Bernard Grasset attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie, sur la situation économique de la ville de Rochefort, déjà frappée par la fermeture d'une importante usine de bois déroulés et où sévit un chômage proche de 14 %, largement supérieur aux moyennes régionale et nationale. De graves menaces planent sur le groupe Foggini-Key qui, il y a quelque mois, occupait 823 salariés et n'en accueille aujourd'hui que 591. Tous les contrats à durée déterminée sont arrêtés depuis le 31 décembre 2001. Le projet de plan social porte sur 64 contrats à durée indéterminée. Depuis son rachat par le groupe Key, équipementier américain déjà en lourdes difficultés, groupe lui-même racheté par Carlyle, importante société de fonds de pension, Foggini (aujourd'hui Foggini-Key) connaît une lente dégradation. Sous-évaluation du coût des pièces produites, espoirs déçus sur la productivité de certaines machines et difficultés de management ont conduit l'entreprise à ne plus pouvoir honorer ses dettes fiscales et sociales, à renégocier le prix d'achat et de vente avec les fournisseurs et les clients, voire à délocaliser vers l'Italie certaines productions. Aussi, il souhaiterait que, sans tarder, une large concertation puisse être entreprise afin de mettre en place un plan de rénovation de l'économie rochefortaise, et de lui en donner les moyens financiers et techniques. »

La parole est à M. Bernard Grasset, pour exposer sa question.

M. Bernard Grasset. Les équipementiers automobiles, qui sont conduits à accepter de fournir des pièces aux grands groupes automobiles à des conditions de rentabilité incertaines, rencontrent de gros problèmes. Ils sont même quelquefois obligés de procéder à des licenciements.

C'est ainsi qu'à Rochefort, ville déjà frappée par la fermeture d'une importante usine de bois déroulés et où sévit un chômage proche de 14 %, largement supérieur à la moyenne régionale et nationale, de graves menaces planent sur le groupe Foggini-Key, qui ne compte plus que 591 salariés contre 823, il y a quelques mois. Tous les contrats à durée déterminée sont arrêtés depuis le 31 décembre 2001 et le projet de plan social porte sur 64 contrats à durée indéterminée.

Depuis son rachat par le groupe Key, équipementier américain déjà en lourdes difficultés, appartenant lui-même à Carlyle, importante société de fonds de pensions, Foggini - aujourd'hui Foggini-Key - connaît une lente dégradation. Sous-évaluation du coût des pièces produites, espoirs déçus quant à la productivité de certaines machines et difficultés de management ont conduit l'entreprise à ne plus pouvoir honorer ses dettes fiscales et sociales, à renégocier les prix d'achat et de vente avec les fournisseurs et les clients, voire à délocaliser vers l'Italie certaines productions.

Permettez-moi de citer le commentaire d'un dirigeant de Foggini-Key : « Carlyle, comme n'importe quel actionnaire, n'investira pas un sou dans une société qui ne peut pas assurer une rentabilité au capital investi grâce au profit réalisé sur la fabrication de ses produits ».

Le 27 novembre, j'avais demandé à M. le secrétaire d'Etat à l'industrie de bien vouloir organiser sans tarder une réunion conclusive sur l'avenir de cette entreprise et sa place nécessaire au sein de l'économie rochefortaise. Un de ses collaborateurs est ainsi venu à Rochefort le 9 janvier dernier et les réunions auxquelles il a participé ont permis de nettes avancées. Cependant, les difficultés soulevées illustrent les graves problèmes que rencontre l'économie rochefortaise : taux de chômage élevé, contingent d'exclusions et de misère.

Aussi, je souhaite que, sans tarder, une large concertation soit engagée ; avec l'objectif de mettre en place un plan de rénovation de l'économie rochefortaise assorti de moyens financiers et techniques.

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'Etat au budget.

Mme Florence Parly, *secrétaire d'Etat au budget*. Monsieur le député, les préoccupations que vous venez d'exprimer quant à la situation économique de Rochefort, touchée l'année dernière par la fermeture de Rol-Tech et fragilisée aujourd'hui par les difficultés que connaît l'équipementier automobile Foggini-Key, sont pleinement partagées par le Gouvernement, et en particulier par Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie.

Foggini-Key paraît en effet subir le contrecoup d'une croissance trop rapide ; dans laquelle la question des prix de vente n'a sans doute pas été maîtrisée au mieux. Un plan de redressement a été élaboré pour permettre de sortir de cette situation difficile. Comme vous le savez, les services de l'Etat se sont mobilisés pour conforter ces perspectives et éviter une défaillance.

Ainsi que vous l'aviez demandé à Christian Pierret, des réunions de concertation ont été organisées le 9 janvier dernier à Rochefort, avec la participation du secrétariat d'Etat à l'industrie, afin de faire le point sur la situation de l'entreprise et les actions engagées. A la suite de cette réunion, Christian Pierret a souligné auprès des constructeurs automobiles la nécessité de prendre en compte, dans leurs négociations commerciales avec l'équipementier, la dimension industrielle de l'affaire et la place que Foggini-Key occupe dans le tissu économique de Rochefort. Même si le secteur automobile est soumis à une pression extrêmement forte sur les prix, c'est là, en effet, une condition importante pour permettre

à cette entreprise de financer son développement à moyen et long termes.

D'une manière plus générale, des moyens importants ont été mis en place par le Gouvernement pour faciliter la diversification de l'agglomération de Rochefort, qui est également affectée par les restructurations de défense : FRED, zonage PAT, décisions du CIADT du 18 mai 2000, aides aux entreprises à des taux moyens, supérieures au reste du département. Depuis 1998, des projets représentant un potentiel de création de 270 emplois industriels ont ainsi été accompagnés par ces dispositifs, en dehors de Foggini-Key. Et l'effectif de cette entreprise reste significativement supérieur à son niveau de fin 1998, même s'il convient, bien sûr, que des solutions adaptées soient mises en oeuvre pour chacune des personnes aujourd'hui touchées par le plan social.

En tout état de cause, soyez assuré, monsieur le député, que les services de l'Etat, le préfet et la DRIRE mettront pleinement en oeuvre, en mobilisant les différents dispositifs, le plan de rénovation et de diversification de l'économie rochefortaise qui vous paraît à juste titre nécessaire.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Grasset](#)

Circonscription : Charente-Maritime (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1648

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 janvier 2002, page 208

Réponse publiée le : 23 janvier 2002, page 746

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 21 janvier 2002